

Déclaration de l'Alliance Sahel- Assemblée Générale

Madrid – 4 avril 2022

Nous, les représentants des membres de l'Alliance Sahel, nous sommes réunis à Madrid le 4 avril 2022, à l'occasion de la troisième Assemblée Générale de l'Alliance Sahel. Cet exercice nous a permis de rendre compte des réalisations enregistrées par l'Alliance en 2021. Nous nous sommes également accordés sur les orientations stratégiques permettant, dans un contexte politique et sécuritaire complexe, d'assurer la continuité et le renforcement de nos interventions, au bénéfice de l'amélioration durable des conditions de vie des populations sahéniennes et alignées avec les priorités de développement de nos partenaires du G5 Sahel. Nous saluons les adhésions en 2021 de la Suède, du Canada et des Etats-Unis comme membres de plein exercice de l'Alliance Sahel, qui traduisent une représentativité accrue de l'Alliance et une intégration renforcée en son sein.

Fédérant l'action de 26 partenaires au développement bilatéraux et multilatéraux (17 membres de plein exercice et 9 observateurs), l'Alliance Sahel constitue aujourd'hui un cadre central de coordination des initiatives de coopération au développement au Sahel. Si le Sahel est une région riche de potentiels et d'opportunités, elle fait aussi face à des défis majeurs.

Les membres de l'Alliance Sahel marquent leur préoccupation face aux crises politiques et au recul démocratique, la dégradation de la situation sécuritaire, l'expansion des crises humanitaires et la situation préoccupante des droits de l'homme que connaissent plusieurs pays du G5 Sahel. Le G5 Sahel en tant qu'institution traverse une période difficile. De nombreuses zones sahéniennes sont en proie à une montée des conflits et des tensions. Près de 2,5 millions de personnes ont fui leur foyer au cours de la dernière décennie. Environ 6.7 millions de personnes ont besoin d'assistance alimentaire en urgence, un chiffre qui pourrait atteindre 10,5 millions de personnes si des mesures ne sont pas prises très rapidement. À cette situation déjà critique s'ajoute l'impact sans précédent de la guerre en Ukraine sur le marché mondial des céréales et des fertilisants pour l'approvisionnement des pays et l'assistance destinée aux populations souffrant d'insécurité alimentaire. Enfin, la pandémie de Covid-19 a amplifié les fragilités économiques, sanitaires et nutritionnelles auxquelles étaient déjà confrontées les populations.

D'importants progrès restent à accomplir sur le front de l'éducation, avec un taux d'alphabétisation des jeunes qui reste faible¹ et l'augmentation de fermetures d'écoles en raison de l'insécurité². Le très faible taux d'accès à l'électricité (28%) révèle des inégalités territoriales fortes, en particulier en milieu rural. Les enjeux d'accès aux services de base sont accentués par la forte croissance démographique que connaît la région, la plus élevée d'Afrique (+3% en moyenne par an). Enfin, la remise en cause de l'ordre constitutionnel et les incertitudes qui pèsent sur les transitions politiques engagées dans trois États du G5 Sahel (Mali, Burkina Faso, Tchad) constituent des facteurs accrus de déstabilisation et obèrent les conditions de réalisation du sursaut civil et politique.

Cette exacerbation des facteurs de crise et cette instabilité risquent de compromettre les efforts qui ont été menés et les gains qui ont pu être obtenus en termes de développement. Les membres de l'Alliance Sahel réaffirment donc leur volonté de rester engagés aux côtés des populations

¹ 57% en 2018 contre 76,5% en moyenne pour l'Afrique subsaharienne

² Entre avril 2017 et décembre 2019, le Burkina Faso, le Mali et le Niger ont vu le nombre d'écoles fermées multiplié par six

sahéliennes, comme en témoigne l'augmentation continue du portefeuille des projets financés : depuis le lancement de l'Alliance en 2017, le nombre de projets financés a triplé, tout comme les engagements financiers (de 7,3 à 23 milliards d'euros). Ils rappellent le caractère crucial d'agir sur les causes profondes de l'instabilité, tout en renforçant l'adaptation aux changements climatiques, la résilience, la gouvernance démocratique, la sécurité alimentaire, l'égalité des genres, la formation professionnelle et l'insertion socio-économique de la jeunesse. Il n'y aura pas de paix et de stabilité au Sahel sans un changement profond et qualitatif des conditions de vie des Sahéliennes et des Sahéliens.

Enfin, si l'Assemblée Générale se tient à Madrid c'est en raison des circonstances exceptionnelles que traverse le G5 Sahel en tant qu'institution. Une résolution rapide des difficultés rencontrées est indispensable pour que l'Alliance puisse continuer à renforcer le dialogue et les relations étroites entretenus avec ce partenaire privilégié pour la coopération au Sahel.

Nous, membres de l'Alliance Sahel reconnaissons :

1. *La nécessité de renforcer le cadre partenarial global dans lequel s'inscrivent nos actions pour les adapter à l'évolution des contextes d'intervention*

Tout au long de l'année écoulée, les échanges de haut niveau avec les partenaires et les missions de terrain dans les pays du G5 Sahel se sont poursuivis. Ces diverses rencontres, associées à une participation systématique des représentants du G5 Sahel aux réunions des organes de gouvernance de l'Alliance ont contribué à développer un dialogue constant et ouvert avec le G5 Sahel. Les membres de l'Alliance se sont engagés à appuyer le dialogue régional et à soutenir la définition de la nouvelle stratégie de développement et de sécurité (SDS) du G5 Sahel, ainsi que du futur programme d'investissements prioritaires (PIP) qui en sera la déclinaison opérationnelle. Ils ont également convenu de la mise en place d'un cadre d'échanges avec les pays du G5 Sahel en vue de renforcer, dans un esprit de transparence et de redevabilité mutuelle, le dialogue sur les politiques publiques et les réformes sectorielles prioritaires afin d'améliorer l'impact de la coopération au développement. Un exercice pilote a été lancé au Niger, sur financement du Royaume-Uni, qui se concentrera sur l'éducation des filles et leur maintien à l'école.

Les relations entre les Secrétariats du G5 Sahel, de la Coalition pour le Sahel, de l'Alliance Sahel et du Partenariat pour la sécurité et la stabilité au Sahel (P3S) se sont renforcées et formalisées, dans le cadre global de la Coalition. Dans ce vaste cadre de coopération, il est indispensable qu'une bonne articulation soit trouvée entre les différents piliers et initiatives, tout en préservant l'autonomie de chacun. Les membres de l'Alliance Sahel appellent notamment au renforcement des liens entre actions de stabilisation à court terme et actions de développement à long terme et à la poursuite de la mise en œuvre de l'Approche territoriale intégrée (ATI) en étroite collaboration avec le P3S. Ils contribueront à la révision de la Feuille de route de N'Djaména décidée à l'occasion de la ministérielle de la Coalition pour le Sahel du 9 mars 2022 et plaideront, dans ce cadre, pour un renforcement et une plus grande inclusivité du dispositif de suivi des engagements, afin de garantir la pleine association du pilier 4 / développement.

Le dérèglement climatique et ses effets tels que les phénomènes météorologiques extrêmes, la variabilité accrue de la pluviométrie et l'épuisement des sols fragilisent fortement le Sahel, exacerbent les vulnérabilités et les tensions et affectent les moyens de subsistance des populations, en particulier rurales. Les membres de l'Alliance Sahel sont préoccupés par la

détérioration de la situation humanitaire et reconnaissent la nécessité de renforcer et de coordonner davantage leurs appuis pour répondre aux besoins nutritionnels urgents des populations et rendre plus durables les systèmes locaux de production alimentaire, dans une logique d'adaptation et de résilience aux chocs climatiques et aux chocs exogènes. Dans la déclaration annexe, l'Alliance Sahel et la Convention des Nations Unies sur la Lutte contre la Désertification s'engagent, dans le cadre de l'Initiative de la Grande Muraille Verte, sur des objectifs communs et la mutualisation des efforts pour une agriculture résiliente, durable et source d'opportunités économiques.

Enfin, les membres de l'Alliance Sahel entendent renforcer leur partenariat avec la société civile et les acteurs locaux, pour assurer la bonne compréhension et prise en considération des besoins et des attentes exprimés par les populations et pour tenir compte de la détérioration de leur perception des appuis extérieurs. Ils s'attachent à ce titre à renforcer l'approche partenariale, l'inclusivité et la co-construction de leurs interventions avec les populations. Ils s'engagent également à accroître la transparence et la redevabilité de leurs interventions envers les populations sahéniennes.

2. La nécessité d'amplifier notre action collective dans les zones de prévention, tout en maintenant nos appuis dans les zones les plus vulnérables

Les membres de l'Alliance Sahel rappellent le caractère central et innovant de l'Approche territoriale intégrée (ATI), qui vise à répondre à la fois aux besoins les plus urgents des populations et à traiter les causes profondes des fragilités dans les zones vulnérables. Intégrée, multisectorielle, adaptée aux spécificités et contraintes de chaque territoire, elle est mise en œuvre en étroite coordination avec les autorités compétentes dans chaque zone prioritaire retenue, qui sont à la fois des zones de crise et des zones de prévention. Elle constitue un cadre de coordination de référence pour les acteurs du développement avec les partenaires (nationaux, régionaux et locaux) et les acteurs sécuritaires, humanitaires et de la stabilisation et un moyen privilégié d'accroître la cohérence, la pertinence et l'efficacité de nos interventions, tout en préservant l'indépendance des mandats de chaque acteur.

Les membres de l'Alliance se félicitent des progrès enregistrés dans l'opérationnalisation de l'ATI, à l'instar de ce qui a pu être fait en Mauritanie. L'organisation de la « table-ronde de Néma » constitue une illustration très concrète de ce que peut permettre l'ATI : présidée par le Premier Ministre mauritanien, elle a montré la capacité des membres à parler d'une seule voix et sous une seule bannière et à se mobiliser fortement pour appuyer de manière coordonnée et cohérente la stratégie de développement locale d'une zone prioritaire, le Hodh el Chargui. Au Mali également, la mise en œuvre de l'ATI est particulièrement avancée, avec la mise en place de cadres spécifiques de concertation dans les zones prioritaires (Nord, Centre et Sud). Dans la situation de crise que traverse actuellement ce pays, l'ATI constitue un cadre qui pourrait permettre la continuation des actions de développement au bénéfice des populations, en particulier en termes de fourniture de services de base.

La présence de l'Etat et la délivrance des services essentiels dans les territoires des pays du G5 Sahel, la restauration de la cohésion sociale et de la confiance des citoyens dans leurs institutions publiques, demeurent une priorité absolue. Les membres de l'Alliance Sahel ont continué à se mobiliser fortement en 2021 pour mettre en œuvre les projets du Programme de Développement d'Urgence (PDU) du G5 Sahel, qui cible les régions fragiles frontalières. Ces projets concourent pleinement aux objectifs du sursaut civil : délivrance des services essentiels, renforcement de la résilience des populations vulnérables, restauration ou consolidation du lien social. Comme le souligne la note en annexe, le PDU a montré des résultats probants, avec un

taux de décaissement (40%) très supérieur à ceux constatés habituellement malgré des contextes d'intervention particulièrement difficiles. De nouvelles phases des projets financés sont d'ores et déjà en cours d'instruction ou d'exécution, permettant un quasi doublement (514 millions d'euros à ce jour) du montant initialement mobilisé et traduisant la volonté des membres de l'Alliance de renforcer leur appui à ce programme du G5 Sahel.

Les membres de l'Alliance Sahel se félicitent de l'opérationnalisation de la Facilité G5 Sahel, un nouvel instrument financier multi-bailleurs, co-construit par le BMZ et le SEG5 et fondé sur les principes de l'ATI, qui permet d'agir avec rapidité et souplesse dans les contextes de vulnérabilité. Les membres sont encouragés à soutenir cette facilité aux côtés de l'Allemagne et de la France. Au Mali, le premier projet financé par la Facilité est déjà en cours de mise en œuvre, un appel à projet a été lancé en Mauritanie (zone prioritaire du Hodh el Chargui) et des appels à projets vont être lancés très prochainement dans les autres pays du G5 Sahel.

Les évolutions politiques et sécuritaires intervenues récemment dans l'espace du G5 Sahel incitent à porter une attention accrue aux zones de prévention. Les membres de l'Alliance Sahel s'engagent à intensifier leurs efforts, notamment en matière de fourniture des services essentiels, d'opportunités économique et d'emplois, de restauration de la cohésion sociale, de prévention et de traitement des conflits communautaires dans ces zones, afin de prévenir le risque de leur basculement dans une situation de crise. Une attention particulière doit également être portée aux zones fragiles frontalières situées entre les pays du G5 Sahel et les pays côtiers du Golfe de Guinée. Les membres de l'Alliance prennent note de la volonté des États signataires de la déclaration faite à Paris le 17 février 2022³, réitérée dans la Déclaration ministérielle de la Coalition pour le Sahel du 9 mars 2022, de poursuivre leur action conjointe pour lutter contre l'insécurité dans le Sahel et ses franges en s'attaquant aux causes profondes de l'insécurité dans la région. Afin de limiter l'expansion des conflits et de la menace terroriste vers les flancs sud et ouest du Sahel, les membres de l'Alliance envisagent de renforcer leur soutien aux zones septentrionales des pays du Golfe de Guinée, dans une logique de prévention frontalière. Enfin, les membres de l'Alliance Sahel appellent à une plus grande prise en compte des dynamiques urbaines dans le Sahel, qui n'engendrent pas les dividendes attendus en termes de création d'emplois et de richesse et peuvent se traduire par de fortes déstabilisations. Outre les capitales, les villes secondaires constituent un maillage territorial déterminant pour limiter la propagation des conflits et des crises, en particulier celles situées dans les zones transfrontalières.

3. Le caractère crucial de l'égalité des genres et de la défense des droits des femmes et des filles pour un développement inclusif au Sahel

Les membres s'engagent à poursuivre leurs efforts en vue d'une participation accrue et d'une autonomisation renforcée des femmes dans la vie politique, les processus de transition et la prévention et le règlement des conflits, dans le cadre de la résolution 1325 et plus largement de l'Agenda « Femmes, Paix et Sécurité » des Nations Unies. Ils reconnaissent que l'égalité des genres est l'un des moteurs les plus puissants pour une croissance inclusive et une prospérité à long terme. Les membres soutiennent le développement d'approches innovantes répondant aux priorités de cet agenda, à l'image du « Fonds Minka - Paix et résilience » dédié à la consolidation de la paix, du réseau partenarial « Jeunesse Sahel » ou des programmes dédiés au renforcement des capacités de leadership de femmes, tels que le fonds thématique « Ellas+ » ou le programme « RAISA ». Les membres encouragent une prise en compte accrue du genre dans les stratégies de développement des pays du G5 et s'engagent à soutenir les efforts qu'ils

³ Déclaration conjointe sur la lutte contre la menace terroriste et le soutien à la paix et à la sécurité au Sahel et en Afrique de l'Ouest

mèneront dans le renforcement de l'autonomisation économique et politique des femmes, leur accès à des activités génératrices de revenus et à la protection sociale. Enfin, ils reconnaissent la *Plateforme des femmes du G5 Sahel* comme un interlocuteur privilégié pour la promotion des actions en matière d'égalité des genres dans les pays du G5, avec laquelle la collaboration pourra être utilement renforcée.

4. *La nécessité d'accroître significativement les efforts et les appuis en direction de la jeunesse sahélienne*

Dans une région où les jeunes de moins de 30 ans représentent presque 65% de la population, les membres de l'Alliance Sahel reconnaissent l'impératif d'investir davantage dans les potentiels de la jeunesse sahélienne. Ils appellent, dans la déclaration annexée, à une mobilisation accrue sur les secteurs de l'éducation, de la formation et de l'insertion professionnelles, à une meilleure coordination et adaptation des interventions et à une augmentation des dépenses publiques dans ces secteurs, prérequis indispensable pour la mise en œuvre de politiques et de réformes en faveur d'un accès à l'éducation pour tous. Ils soutiennent les recommandations du Livre blanc sur l'Éducation au Sahel, en particulier celles reprises dans la Déclaration de Nouakchott signée par l'ensemble des pays du G5 Sahel, ainsi que les conclusions de l'atelier « Éducation en situation d'urgence » organisé par le groupe de coordination de l'Alliance dédié à l'éducation et l'employabilité des jeunes, en lien avec la résolution 2601 du Conseil de sécurité des Nations unies sur la sécurité dans les écoles.

Les membres de l'Alliance Sahel souhaitent également donner davantage la voix aux jeunes du Sahel, à travers des initiatives créées « par, avec et pour » les jeunes, à l'instar du programme *Radio Jeunesse Sahel* de l'OIF, financée par l'UE, qui se fait le porte-voix des 15-35 ans en proposant des espaces d'expression qui leur sont dédiés et en valorisant la construction d'un vivre-ensemble.

Enfin, les membres de l'Alliance Sahel appellent les gouvernements du G5 Sahel à garantir l'inclusion politique des jeunes, leur participation dans les processus de décision et de dialogue, en particulier dans les contextes de transition, pour contribuer à la transformation sociale et politique de leurs pays.

Ainsi, nous recommandons de :

- 1. Maintenir et adapter notre soutien au bénéfice des populations du G5 Sahel dans un contexte d'instabilité et d'insécurité croissantes, afin de ne pas voir compromis les gains qui ont pu être obtenus en termes de développement.** Nous réitérons la nécessité de respecter les droits humains, les principes humanitaires et le droit international humanitaire, y inclus par les forces de défense et sécurité. Par ailleurs, au Burkina Faso, au Mali et au Tchad, nous réitérons nos demandes d'un retour rapide à l'ordre constitutionnel et l'organisation d'élections libres, inclusives, et transparentes.
- 2. Réitérer le soutien au G5 Sahel, partenaire privilégié pour la coopération au Sahel,** tout en étant conscient des défis que traverse actuellement cette institution.
- 3. Apporter une réponse coordonnée aux populations sahéliennes et à la hauteur des enjeux de la crise alimentaire majeure à laquelle font face les pays du G5 Sahel.**

4. **Poursuivre les efforts dans les zones les plus fragiles tout en amplifiant notre action dans les zones de prévention**, afin de s'attaquer aux causes profondes de l'instabilité et de limiter l'expansion des conflits et des crises. Poursuivre le soutien à la mise en œuvre du « sursaut civil » et concentrer nos appuis sur les services de base, pour renforcer la résilience des populations en répondant à leurs besoins essentiels, et sur les autorités locales et les services déconcentrés de l'État pour renforcer leur présence et leur légitimité sur le terrain en tant que prestataires de services publics.
5. **Renforcer notre soutien collectif aux zones fragiles périphériques situées entre les pays du G5 Sahel et les Etats côtiers du Golfe de Guinée**, dans une logique de prévention et selon des modalités à définir avec nos partenaires, en s'inspirant de l'approche territoriale intégrée.
6. **Intensifier nos appuis en faveur d'une insertion socio-économique renforcée et d'une participation accrue des jeunes et des femmes dans la vie politique**. Allouer davantage de moyens à l'éducation, la formation professionnelle, l'emploi et la protection sociale des jeunes et des femmes, adapter les interventions dans ces secteurs dans les zones de crise. Intensifier les efforts pour éradiquer les violences basées sur le genre.
7. **Renforcer les synergies avec l'Initiative de la Grande Muraille Verte face aux défis environnementaux et climatiques qui fragilisent les populations vulnérables au Sahel**. Dans un contexte marqué par des crises alimentaires qui s'aggravent, la désertification des sols et l'affaiblissement des chaînes de valeurs agricoles, les membres de l'Alliance Sahel encouragent une collaboration renforcée avec cette initiative, fondée sur des objectifs communs, un alignement des priorités sectorielles et un partage d'expertise mutuel.